

Vol 13 No 3 AUTOMNE 2022

# PRÉSENCE

LE JOURNAL DE L'ORDRE DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC

**Article éducatif**

Le tartre, ce n'est pas de la tarte!



**UNE NOUVELLE PLANIFICATION  
STRATÉGIQUE BASÉE SUR DES VALEURS DE  
RESPECT,  
D'INTÉGRITÉ ET DE  
PROACTIVITÉ!**

# Découvrez Aoralscan 3

Créez une solution numérique à la chaise hautement efficace et abordable

Dites bonjour au tout nouveau numériseur intraoral de SHINING 3D, Aoralscan 3! Exceptionnel, intelligent et élégant, Aoralscan 3 améliore l'expérience clinique globale. Il permet aux utilisateurs d'obtenir facilement des empreintes numériques éclatantes d'une façon plus rapide et précise.

De plus, Aoralscan 3 intègre une grande variété de différentes fonctions intelligentes, garantissant ainsi une expérience à la chaise plus confortable ainsi qu'une collaboration cabinet-laboratoire plus efficace.

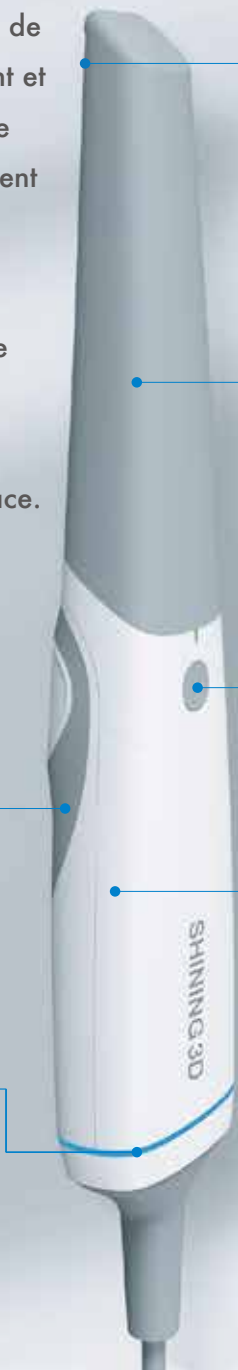
Conception ergonomique  
offrant une opération  
manuelle optimale

Indicateur à DEL dynamique

Prix de lancement :

**12 995 \$**

Prix en vigueur jusqu'au 31 mars 2022



Anticondensation  
automatique

Autoclavable (100 fois)

Contrôle de détection de  
mouvements à un bouton

Léger : 240 g

- ✓ Tout nouveau modèle
- ✓ Grande vitesse
- ✓ Précision supérieure
- ✓ Puissant processus AI
- ✓ Communication intuitive

Pour obtenir une démonstration en cabinet ou virtuelle, veuillez contacter notre département numérique au 1 800 268-4442

**Palmeri Publishing Inc**

35 - 145 Royal Crest Court  
Markham, ON L3R 9Z4  
Tél : 905-489-1970 / Fax : 905-489-1971  
Courriel: ettoire@palmeripublishing.com

**Édition:**

Ettore Palmeri, MBA, AGDM, B.Ed., BA

**Rédaction:**

Martin Bouchard, Sylvie Grothé

**Conception et disposition:**

Palmeri Media Group/Graphics

**Siège social:**

395, rue du Parc-Industriel  
Longueuil (Québec) J4H 3V7  
Tél: 450-646-7922  
Courriel: info@odq.com

Les articles publiés expriment les points de vue de (des) auteur(s) mais ne reflètent pas nécessairement les opinions du rédacteur. Tous droits réservés. Le contenu de cette publication ne peut pas être reproduit, que ce soit en partie ou en entier, sans l'autorisation écrite du propriétaire.

**Dates de parution:**

mars, juin, octobre, décembre

**Dépôt légal:**

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
Poste publications / Numéro de convention 40009599

Veillez noter que la forme masculine utilisée dans le Présent désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

# DANS CETTE ÉDITION

Vol 13 No 3 - automne 2022

4	MOT DU PRÉSIDENT ORDRE DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC <b>UNE RENTRÉE TRÈS RÉUSSIE!</b> Raymond Lagacé, d.d.
8	<b>PREMIER CONGRÈS ODQ-ADQ EN PHOTOS</b>
10	MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE <b>DES PROJETS D'ENVERGURE</b> Sonia Brochu, M.Éd., M.A.P., AdmA.
11	NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION <b>SÉANCE DU 9 ET 21 SEPTEMBRE 2022</b>
12	MOT DU PRÉSIDENT ASSOCIATION DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC <b>L'UNION FAIT LA FORCE</b> Benoit Talbot, d.d.
14	MOT DU SYNDIC <b>AVIS IMPORTANT</b> Serge Tessier, d.d., syndic
17	ARTICLE ÉDUCATIF <b>LE TARTRE, CE N'EST PAS DE LA TARTE !</b> Louis Pelletier, d.d.
22	LES PROTHÈSES SUPRADENTAIRES, PARTIE 1 Björn Maier, MDT

# MOT DU PRÉSIDENT

ORDRE DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC



Raymond Lagacé, d.d.

## UNE RENTRÉE TRÈS RÉUSSIE!

### CONGRÈS

L'été étant déjà derrière nous, j'espère que vous avez su en profiter au maximum pour refaire le plein d'énergie afin de reprendre vos activités professionnelles.

De notre côté, ce fut une rentrée des plus réussies avec la tenue du tout premier Congrès de la denturologie conjoint ODQ/ADQ, qui se tenait du 21 au 24 septembre dernier. Évidemment, après deux ans de pandémie, les denturologistes étaient au rendez-vous! En tout, 286 personnes étaient inscrites à l'une ou l'autre des activités du congrès (conférences, cocktail, gala).

On peut donc dire « mission accomplie »! Après plus de trois ans d'attente, ce fut un réel plaisir de se croiser et d'échanger avec vous. La bonne humeur des gens et tous les bons commentaires reçus sur place, autant de la part des commanditaires que des participants, nous ont mis le vent dans les voiles pour récidiver en 2024. Ce qui nous amène déjà à débiter la préparation du prochain Congrès conjoint et ce sera là une très belle occasion de fêter tous ensemble le 50e anniversaire de la profession de denturologiste.

Je profite de cette tribune pour souligner l'apport considérable des denturologistes qui ont bien voulu se prêter au jeu de conférenciers, bravo à vous tous! De surcroît, je suis fier de préciser que pour la première fois, deux de nos collègues de la gent féminine ont participé au congrès à titre de conférencières, bravo à Natacha Lambert, d.d., et Lisane Crête, d.d.

Un gros merci à vous tous qui avez collaboré de près ou de loin à la réussite de cet événement!

Pour clore ce congrès, quoi de mieux qu'un gala haut en couleurs. En effet, c'est sous la commandite d'Ivoclar que toutes et tous ont pu profiter d'un bon repas bien arrosé, d'un animateur hors pair et d'un band endiablé pour se dégourdir et lâcher leur fou au rythme d'une musique enlevante.

Ce gala était aussi l'occasion de souligner de façon plus formelle l'apport incontestable de deux personnes exceptionnelles.



Alain Gauthier photographe.

De gauche à droite : M. Jean-François Lortie, H.D., B. Éd., président ainsi que M. Jacques Gauthier, erg. M.A.P., ASC de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec; Mme Annie Bilodeau, directrice générale et secrétaire de l'Ordre des technologues en prothèses et appareils dentaires du Québec; M. Guy Lafrance, DMD, président de l'Ordre des dentistes du Québec; Mme Sonia Brochu, M.Éd., M.A.P. AdmA, directrice générale et secrétaire ainsi que M. Raymond Lagacé, d.d., président de l'Ordre des denturologistes du Québec; M. Stéphan Provencher, t.p.a.d., président de l'Ordre des technologues en prothèses et appareils dentaires du Québec

Tout d'abord, nous avons exprimé notre grande reconnaissance à Mme Monique Bouchard, ancienne directrice générale pendant plus de 40 ans de loyaux services à l'Ordre.

Par la suite, c'est la présidente du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), Mme Danielle Boué, qui est venue remettre le prix Mérite du CIQ à M. Robert Cabana, d.d., dont on connaît tous son implication à l'Ordre depuis plus de 45 ans, sa détermination, son souci de la compétence des denturologistes et son grand désir de faire avancer les choses et qui a su faire évoluer notre belle profession avec la nouvelle Loi 15. Ce fut pour moi un honneur de partager ce moment avec lui.



Mme Danielle Boué, présidente du CIQ, M. Robert Cabana, d.d., et M. Raymond Lagacé, d.d., président

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Ordre a aussi tenu son assemblée générale annuelle (AGA) le samedi matin. Cette rencontre fut une belle occasion d'échanger avec les denturologistes présents sur les événements de la dernière année. Entre autres, il a été question du portrait des membres au 31 mars 2022.

### PORTRAIT DU MEMBERSHIP AU 31 MARS 2022

Âge	Femmes	Hommes	Total	Pourcentage
18 à 34	97	49	146	17 %
35 à 49	159	109	268	30 %
50 à 64	80	189	269	31 %
65 et +	15	176	191	22 %
Total	351	523	874	100 %
Pourcentage	40 %	60 %	100 %	

De plus, avec l'aide de Mme Sonia Brochu, directrice générale et secrétaire de l'Ordre, nous avons passé en revue les grandes lignes de la nouvelle planification stratégique 2022-2025 qui suscitera plusieurs changements d'envergure pour l'Ordre. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des développements en temps et lieu. Entretemps, vous pouvez consulter les grandes lignes de la nouvelle planification stratégique en cliquant sur le lien suivant : <https://www.odq.com/propos> de même que le rapport annuel de l'Ordre au : <https://www.odq.com/odq/publications>.

### PLANIFICATION STRATÉGIQUE – NOUVEAUTÉS À VENIR

Parlant nouveautés en lien avec la planification stratégique, c'est lors de sa dernière réunion que le Conseil d'administration a procédé à la création de trois nouveaux comités dans le but de maintenir une saine gouvernance, il s'agit de :

#### Comité audit et gestion des risques

Mandat – Le comité d'audit et de gestion des risques s'assure de l'intégrité de l'information financière et de la mise en place de mécanismes de contrôle. Il exerce un rôle de vigie sur les affaires financières de l'Ordre dont l'audit externe, le contrôle interne et la gestion des risques.

#### Comité des ressources humaines

Mandat – Le comité des ressources humaines a notamment comme responsabilité de conseiller et de formuler des recommandations au Conseil d'administration en matière de ressources humaines, afin qu'il puisse s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines dont dispose l'ODO. De façon générale, le Comité doit s'assurer de la mise en place de documents normatifs concernant les ressources humaines. Dans ce contexte, le Comité approuve les directives élaborées par la direction et il recommande au CA l'adoption, la modification et l'abrogation des politiques qui s'appliquent au personnel

#### Comité gouvernance

Mandat – Le comité sur la gouvernance a pour mandat de conseiller le Conseil d'administration et de lui faire des recommandations en vue de l'adoption et de l'application à l'Ordre d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales de l'Ordre et reflètent les meilleures pratiques et les tendances actuelles en matière de saine gouvernance dans les organismes comparables à l'Ordre, et ce, dans le respect des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et de transparence.

Une autre nouveauté en lien avec les orientations de notre présente planification stratégique et qui rejoint un souhait qui date depuis longtemps du Conseil d'administration et du comité de la formation continue, qui est de rendre obligatoire la formation continue. Le conseil d'administration, lors de sa dernière séance, a résolu d'accepter les grandes orientations qui serviront de base à la rédaction du projet de règlement rendant ainsi la formation continue obligatoire; règlement que nous espérons être en mesure de vous présenter dans le premier trimestre de l'année 2023.

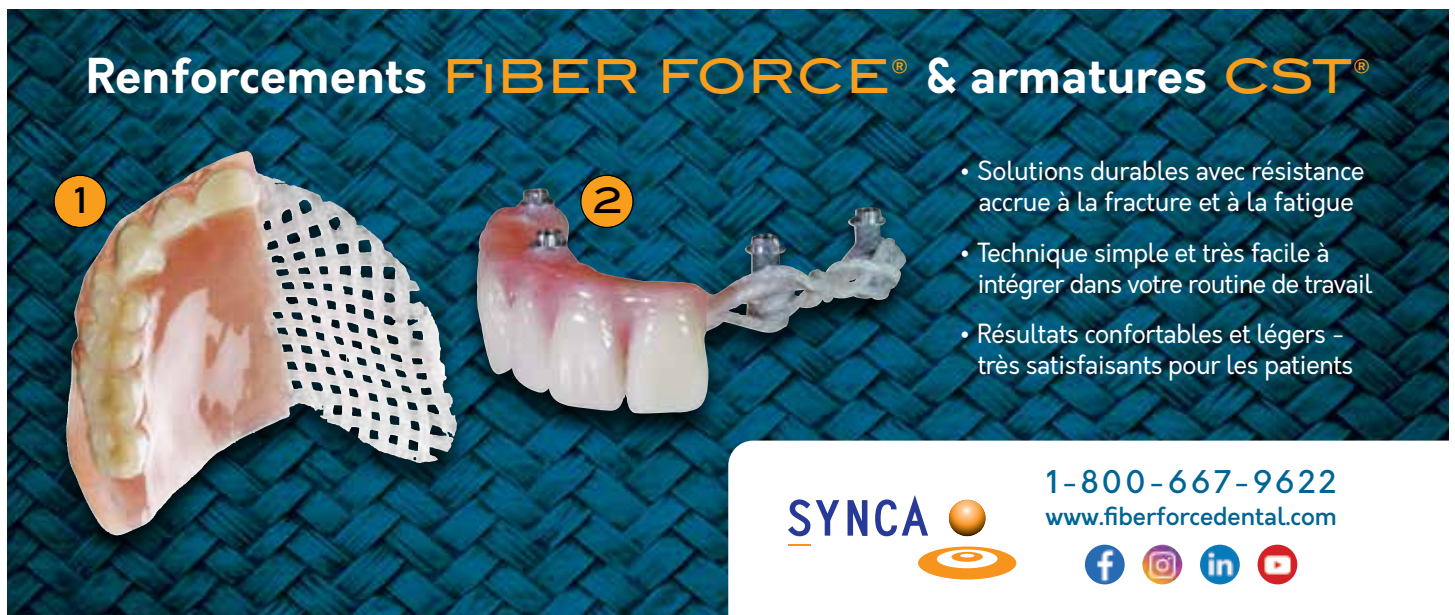
Dans la même veine, l'Ordre a enregistré six conférences lors du dernier congrès, elles seront disponibles sous peu via le Portail de l'Ordre. En plus de permettre à ceux n'ayant pu assister au congrès de développer leurs compétences, elles vous donneront bien sûr des unités de formation continue (UFC). Surveillez vos courriels, bientôt un Info-ODQ vous donnera tous les détails.

#### NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

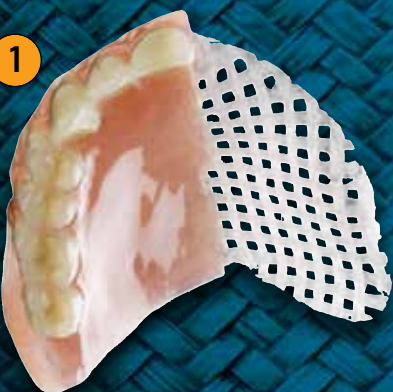

Il y a quelques semaines, M. Mario Harvey, d.d., administrateur pour la région VII – Laval-Lanaudière-Laurentides, remettait sa démission après plus de 21 ans de loyaux services. Tous les administrateurs le remercient pour son apport et sa généreuse contribution. Merci Mario!

Ce sera donc M. François Brisson, d.d., de la même région administrative qui a été élu par le Conseil d'administration le 21 septembre dernier, pour combler le poste laissé vacant par M. Harvey. Nous souhaitons donc la bienvenue à M. Brisson et sommes convaincus que son expérience sera bénéfique pour l'Ordre.


En terminant, je vous invite à me faire part de vos commentaires et sachez qu'il me fera toujours plaisir de répondre à vos questions, n'hésitez pas à me joindre à mon adresse courriel rlagace@odq.com





**Renforcements FIBER FORCE® & armatures CST®**

1  2 

- Solutions durables avec résistance accrue à la fracture et à la fatigue
- Technique simple et très facile à intégrer dans votre routine de travail
- Résultats confortables et légers - très satisfaisants pour les patients

**SYNCA**  1-800-667-9622  
[www.fiberforcedental.com](http://www.fiberforcedental.com)



une marque  
**de confiance**

# Imprimante 3D AccuFab-L4D

*par SHINING 3D*

## Allumée pour la dentisterie!

L'AccuFab-L4D est la dernière addition aux solutions numériques de SHINING 3D

- Imprimante 3D, à **ultra-haute définition**, développée entièrement à l'interne par SHINING 3D
- Elle allie **grande surface d'impression**, précision, durabilité, vitesse et polyvalence, le tout à un prix surprenant
- Elle épatte également par sa **qualité de construction** et sa facilité d'utilisation
- Son système ouvert supporte un grand nombre de résines et permet de mettre au point **vos propres profils** de matériaux

Pour l'impression de vos modèles, guides chirurgicaux, prothèses et autres, ne cherchez plus.



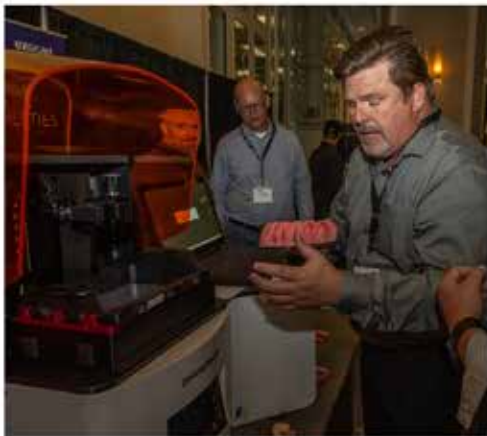
**Explorez toutes les possibilités  
de l'AccuFab-L4D!**

333-M, Chemin du Tremblay, Boucherville QC, J4B 7M1 Canada  
T 450.641.1330 • 1.888.344.4424 • F 1.888.481.0309



**denplus.com**

# PREMIER CONGRÈS ODOQ-ADQ EN PHOTOS



# L'ÈRE DE LA MODERNISATION



# MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE À  
L'ORDRE DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC

## DES PROJETS D'ENVERGURE



Sonia Brochu, M.Éd., M.A.P., AdmA.

Voilà déjà un peu plus d'une année que j'ai débuté mes fonctions de directrice générale et secrétaire de l'Ordre des denturologistes du Québec. Celle-ci a été ponctuée de plusieurs projets d'envergure, dont la mise en place du Portail de l'Ordre et l'élaboration de la planification stratégique 2022-2025.

### PORTAIL DE L'ORDRE

En septembre dernier, le tout premier congrès de la denturologie avait lieu. Ce congrès, organisé conjointement entre l'Ordre des denturologistes et l'Association des denturologistes fut, sans contredit, un fort succès.

Durant ce congrès, quelques conférenciers ont accepté d'être filmés afin que tous les denturologistes, même ceux n'ayant pas eu la chance d'être présents parmi nous, puissent bénéficier des formations offertes. Au total, six conférences sont donc disponibles en rediffusion via le Portail de l'Ordre au coût de 50 \$ chacune et vous permettront d'accumuler 2 UFC par conférence. Pour y accéder, il vous suffit de vous connecter au Portail, d'aller dans le répertoire des formations et de choisir la ou les conférences de votre choix. Voici quelques exemples de formation déjà disponibles :



Article éducatif Été 2022\_ Les piliers axiaux : Leurs fonctionnements les

Durée: 1 h 00  
Heures reconnues: 1 h 00  
Prix : 20.00 \$  
Cours en ligne



Loi 25 (Protection des renseignements personnels)

Durée: 1 h 00  
Heures reconnues: 1 h 00  
Prix : 25.00 \$  
Cours en ligne

De plus, des capsules gratuites ont été préparées spécialement pour vous aider à bien comprendre comment accéder à votre dossier et sont disponibles sur le Portail de l'Ordre.

### PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025

Au printemps dernier, le Conseil d'administration adoptait les orientations stratégiques de l'Ordre pour l'exercice 2022-2025 :

- Développer la formation continue pour accroître la qualité de la pratique professionnelle et la compétence des denturologistes;
- Accroître l'efficacité de l'Ordre dans la réalisation de son mandat;
- Améliorer les communications avec les membres et les candidats à l'exercice de la profession;
- Assurer la pérennité de la profession.

Plusieurs actions ont découlé de ces orientations et ont été adoptées récemment par le Conseil d'administration. D'ailleurs, vous pouvez déjà constater que des réalisations concrètes sont déjà visibles en lien avec la formation continue. Vous continuerez à voir différentes actions se mettre en place à l'Ordre au cours des prochaines semaines, voire les prochains mois.

C'est grâce à votre grande passion et votre implication envers votre profession que nous pouvons faire avancer le domaine de la denturologie!

Merci à vous.

# NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## SÉANCE DU 9 ET 21 SEPTEMBRE 2022

### Adoption des principales résolutions

Lors de cette séance, les administrateurs ont adopté :

- le procès-verbal de la dernière séance régulière tenue le 10/06/22;
- le rapport de la directrice générale et secrétaire, Mme Sonia Brochu, concernant le Tableau des membres;
- la création des comités suivants :
  - Comité sur l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
  - Comité de la gouvernance
  - Comité d'audit et gestion des risques
  - Comité des ressources humaines;
- les grandes orientations du projet de règlement sur la formation continue obligatoire;
- le plan d'action de de la planification stratégique 2022-2025.

### Nominations

Les administrateurs ont procédé aux nominations suivantes :

- M. Nofal Chelhot, d.d., à titre de membre du comité de la formation continue;



M. Nofal Chelhot, d.d

- Mme Claudette Girard, administratrice nommée, à titre de membre du comité sur l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels;
- M. Guy Dugré, d.d., et Mme Hélène Turgeon, administratrice nommée, à titre de membres du comité de la gouvernance;
- Mme Lisane Crête, d.d., et Mme Anne-Héloïse Bédard, administratrice nommée, à titre de membres du comité d'audit et gestion des risques;
- Mme Geneviève Gauvin-Francoeur, d.d., et M. Pascal Roberge, administrateur nommé, à titre de membres du comité des ressources humaines;

### Élections

Les administrateurs ont élu les personnes suivantes :

- M. François Brisson, d.d., comme administrateur de la région VII (Laval – Lanaudière – Laurentide);



M. François Brisson, d.d.

- M. Richard Bourgault, d.d., à titre de vice-président de l'Ordre des denturologistes du Québec;

### Autres dossiers

D'autres dossiers importants ont fait l'objet de discussions, notamment :

- la présentation des états financiers du 31/07/22
- l'ARM Suisse;
- l'accessibilité à la RAMQ.

# MOT DU PRÉSIDENT

DE L'ASSOCIATION DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC (ADQ)

## L'UNION FAIT LA FORCE



Benoit Talbot, d.d.  
Président, ADQ



Benoit Talbot, d.d., et Raymond Lagacé, d.d.  
au Congrès de la denturologie 2022.

L'union fait la force. C'est peut-être une formule clichée, je vous l'accorde, mais elle est tout à fait justifiée à l'issue du tout premier Congrès de la denturologie qui s'est tenu en septembre dernier à Montréal. J'écris ces lignes quelques jours à peine après la fin du Congrès, et je suis aux anges. L'événement a été un succès sur toute la ligne!

Votre présence et votre enthousiasme ainsi que celles des commanditaires et des exposants à cet événement conjoint nous ont confirmé ce que nous savions déjà : c'est payant pour l'Association et l'Ordre des denturologistes du Québec de ramer à l'unisson. La coordination des efforts de nos deux organismes en denturologie (ODQ et ADQ) est primordiale pour assurer un avenir à notre profession, et ce Congrès a démontré que nous en sommes capables.

Ce n'est pas le seul projet qui jouit de la bonne entente de l'ADQ et de l'ODQ. L'Association travaille depuis toujours pour assurer des tarifs équitables avec la RAMQ... parfois en vain. En raison des tarifs médiocres actuels, plusieurs denturologistes se désaffilient de la RAMQ, ce qui prive une certaine partie de la population de services en prothèses dentaires. L'ODQ, qui doit protéger le public, travaille désormais de concert avec l'ADQ pour sensibiliser les décideurs face à ce problème. Grâce à nos efforts conjoints, j'ai bon espoir que la RAMQ sera plus attentive à nos demandes, qui sont tout à fait légitimes.

Autre bonne nouvelle : le projet pilote de bénévolat professionnel à l'Accueil Bonneau instauré par l'ADQ au printemps dernier a été appuyé par l'Ordre. Cette nouvelle collaboration permettra de rallier un plus grand nombre de denturologistes bénévoles pour fabriquer des prothèses dentaires à des personnes en situation d'itinérance. Toute la denturologie québécoise travaille dorénavant à l'unisson pour donner au suivant.

Voilà la preuve que malgré nos missions différentes et nos points de vue parfois divergents, mon homologue à l'Ordre et moi sommes capables de grandes choses lorsque nous nous donnons la main. Je me réjouis de cette nouvelle ère de collaboration qui ne peut que profiter à la denturologie. Je ne suis pas près de descendre de mon nuage!

FAIT AU QUÉBEC  
BIODÉGRADABLE



# Denta Net

**Le pro des  
PROTHÈSES  
NETTES**

Des solutions pour **votre clinique**  
et pour **votre clientèle**

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DÈS AUJOURD'HUI !

514 943-2710 | 1 877 781-8854 | [dentanet2000@hotmail.com](mailto:dentanet2000@hotmail.com) | [www.dentanet2000.com](http://www.dentanet2000.com)

# 45 ans +

**SOUTIEN TECHNIQUE**

détenu et exploité par la famille



**ZD ZEST DENTAL SOLUTIONS**



DYNAMIC ABUTMENT SOLUTIONS

45°

**RHEIN83**

**M CENDRES+ MÉTAUX**

**SNF**  
SWISS NF METALS, INC.

**IMPLANTS  
ACCESSOIRES ET  
NUMÉRIQUE  
SOLUTIONS**

**NT**



**Sterngold**

1-800-387-5031 | [www.swissnf.com](http://www.swissnf.com)

# MOT DU SYNDIC

## AVIS IMPORTANT

L'ordre vous annonçait dans le mot du président, revue Présence, journal de l'Ordre des denturologistes du Québec, Vol. 12No.4 automne/hiver 2021, que...

...des projets en cours et à venir à l'ODQ depuis son entrée à l'Ordre en août dernier: refonte du parc informatique, futur portail des membres, donc cotisation 2022 en ligne, **virage vert...**

Le bureau du syndic est passé au **virage vert**, lui aussi.

Depuis 2017, le Code des professions, article 60 stipule :

**60.** Tout professionnel doit élire domicile en faisant connaître au secrétaire de l'ordre dont il est membre le lieu où il exerce principalement sa profession, dans les 30 jours où il commence à exercer celle-ci ou, s'il ne l'exerce pas, le lieu de sa résidence ou de son travail principal; le domicile ainsi élu constitue le domicile professionnel. Il doit aussi lui faire connaître tous les autres lieux où il exerce sa profession. **Il doit également lui faire connaître une adresse de courrier électronique établie à son nom.**

Il doit également aviser le secrétaire de tout changement à ce sujet, dans les 30 jours du changement.

À moins d'un autre mode de notification prescrit, la transmission d'un document à l'adresse de courrier électronique du professionnel peut remplacer celle à son domicile élu.

Tout membre d'un ordre dont la loi constitutive mentionne, à des fins d'élection ou pour toute consultation des membres, le lieu de résidence ou de domicile plutôt que le lieu du domicile professionnel, doit aviser le secrétaire de l'ordre de tout changement de son lieu de résidence ou de domicile, selon le cas, dans les 30 jours de ce changement.

1973, c. 43, a. 59; 1974, c. 65, a. 8; 1994, c. 40, a. 50; 2008, c. 11, a. 31; 2017, c. 11, a. 30.

Le bureau du syndic communique avec vous à l'adresse courriel, que vous avez fournie à l'Ordre conformément à l'article 60 du Code des professions.



Serge Terrier, d.d.

Je vous rappelle par la même occasion l'article 63 de votre Code de déontologie :

**63. Le denturologiste doit répondre dans les délais demandés, à toute correspondance provenant du syndic de l'Ordre**, du secrétaire général, des enquêteurs ou des membres du comité d'inspection professionnelle.

D. 1011-85, a. 63

**Il est de votre devoir de consulter votre adresse courriel, et de répondre dans les délais demandés. L'Ordre utilise l'adresse courriel que vous avez inscrite sur le portail dans la section préférence de communication.**

De plus, je vous informe que nous possédons les outils pour savoir si vous avez consulté les courriels que nous vous envoyons, y compris la date et l'heure. Il est donc inutile d'essayer de trouver des excuses pour ne pas nous répondre.

Ne pas répondre dans les délais demandés à toute correspondance du syndic constitue de l'entrave au bon déroulement d'une enquête.

Vous pourriez faire face à une plainte disciplinaire en vertu de l'article 114 du Code des professions.

**114.** Il est interdit d'entraver de quelque façon que ce soit un membre du comité, la personne responsable de l'inspection professionnelle nommée conformément à l'article 90, un inspecteur ou un expert, dans l'exercice des fonctions qui lui sont conférées par le présent code, de le tromper par des réticences ou par de fausses déclarations, de refuser de lui fournir un renseignement ou document relatif à une inspection tenue en vertu du présent code ou de refuser de lui laisser prendre copie d'un tel document.

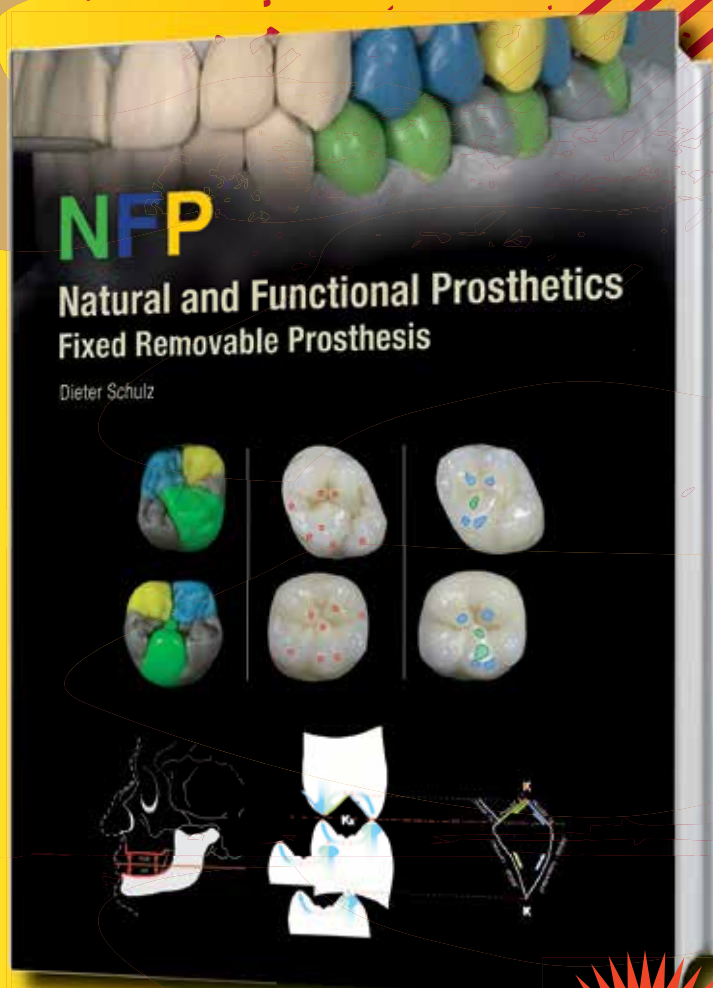
De plus, il est interdit au professionnel d'inciter une personne détenant des renseignements le concernant à ne pas collaborer avec une personne mentionnée au premier alinéa ou, malgré une demande à cet effet, de ne pas autoriser cette personne à divulguer des renseignements le concernant.

1973, c. 43, a. 112; 1974, c. 65, a. 25; 1994, c. 40, a. 101; 2000, c. 13, a. 25; 2008, c. 11, a. 79.

Faire face à une plainte disciplinaire n'est pas sans conséquence, les amendes sont très élevées, comme

# Le savoir est un pouvoir

obtenez-le pour votre bibliothèque dentaire aujourd'hui



**Dieter Schulz**

**NFP**

## **Natural and Functional Prosthetics Fixed Removable Prosthesis**

Couverture souple (10 pt enduits): 120 pages

Illustrations: 435

Dimensions: 8,5 po X 11 po

Date de publication: 2015

**\$89**

+S&H

In this book the author describes how to use his concept of NAT occlusion for the total prosthesis. Now all dental professionals who make prostheses whatever sector they work in can benefit from Dieter Schulz's concept. Experts in total prosthesis can also learn many tips and hints to use in their daily work.



**Palmeri Publishing Inc.,**

35-145 Royal Crest Court, Markham, ON Canada L3R 9Z4

Phone Orders: 905. 489.1970 Fax Orders: 905. 489.1971

or order online at [www.spectrumdialogue.com](http://www.spectrumdialogue.com)

---

en fait référence l'article 156 du Code des professions. Cela laisse des traces... et pour longtemps, puisque les jugements sont publics et accessibles, sur le Web sur Soquij et CanLII.

La jurisprudence en pareille matière est fixée à au moins l'amende minimum.

156. Le conseil de discipline impose au professionnel déclaré coupable d'une infraction visée à l'article 116, une ou plusieurs des sanctions suivantes sur chacun des chefs contenus dans la plainte :

- a) la réprimande ;
- b) la radiation temporaire ou permanente du tableau, même si depuis la date de l'infraction il a cessé d'y être inscrit ;
- c) une amende d'au moins 2 500 \$ et d'au plus 62 500 \$ pour chaque infraction ;**
- d) l'obligation de remettre à toute personne à qui elle revient une somme d'argent que le professionnel détient ou devrait détenir pour elle ;
- d.1) l'obligation de communiquer un document ou tout renseignement qui y est contenu, et l'obligation de compléter, de supprimer, de mettre à jour ou de rectifier un tel document ou renseignement ;
- e) la révocation du permis ;
- f) la révocation du certificat de spécialiste ;
- g) la limitation ou la suspension du droit d'exercer des activités professionnelles.

Le conseil de discipline impose au professionnel déclaré coupable d'avoir posé un acte dérogatoire visé à l'article 59.1 ou un acte de même nature prévu au code de déontologie des membres de l'ordre professionnel, au moins les sanctions suivantes :

- a) conformément au paragraphe b du premier alinéa, une radiation d'au moins cinq ans, sauf s'il convainc le conseil qu'une radiation d'une durée moindre serait justifiée dans les circonstances ;
- b) une amende, conformément au paragraphe c du premier alinéa.

Dans la détermination des sanctions prévues au deuxième alinéa, le conseil tient notamment compte :

- a) de la gravité des faits pour lesquels le professionnel a été déclaré coupable ;
- b) de la conduite du professionnel pendant l'enquête du syndic et, le cas échéant, lors de l'instruction de la plainte ;
- c) des mesures prises par le professionnel pour permettre sa réintégration à l'exercice de la profession ;
- d) du lien entre l'infraction et ce qui caractérise l'exercice de la profession ;
- e) de l'impact de l'infraction sur la confiance du public envers les

membres de l'ordre et envers la profession elle-même.

Le conseil de discipline impose au professionnel déclaré coupable de s'être approprié sans droit des sommes d'argent et autres valeurs qu'il détient pour le compte de tout client ou déclaré coupable d'avoir utilisé des sommes d'argent et autres valeurs à des fins autres que celles pour lesquelles elles lui avaient été remises dans l'exercice de sa profession, au moins la radiation temporaire conformément au paragraphe b du premier alinéa.

Aux fins du paragraphe c du premier alinéa, lorsqu'une infraction est continue, cette continuité constitue, jour par jour, une infraction distincte. En cas de récidive, le minimum et le maximum de l'amende prévue à ce même paragraphe sont portés au double.

La décision du conseil de discipline imposant une ou plusieurs de ces sanctions peut comporter des conditions et modalités. Elle peut également prévoir que les sanctions, le cas échéant, sont consécutives.

Le conseil de discipline doit, lors de la décision imposant une radiation temporaire ou une limitation ou une suspension temporaire du droit d'exercer des activités professionnelles, décider si un avis de cette décision doit être publié dans un journal circulant dans le lieu où le professionnel a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où le professionnel a exercé ou pourrait exercer sa profession. Si le conseil ordonne la publication d'un avis, il doit, de plus, décider du paiement des frais de publication, soit par le professionnel, soit par l'ordre, ou ordonner que les frais soient partagés entre eux. Le secrétaire du conseil choisit le journal le plus susceptible d'être lu par la clientèle du professionnel.

L'avis doit comprendre le nom du professionnel déclaré coupable, le lieu de son domicile professionnel, le nom de l'ordre dont il est membre, sa spécialité le cas échéant, la date et la nature de l'infraction qu'il a commise ainsi que la date et un sommaire de la décision.

Une décision du conseil de discipline condamnant le plaignant ou le professionnel aux déboursés, imposant une amende à celui-ci ou ordonnant au professionnel ou à l'ordre, ou à l'un et l'autre, le paiement des frais visés au septième alinéa peut, à défaut de paiement volontaire, être homologué par la Cour supérieure ou la Cour du Québec suivant leur compétence respective selon le montant en cause et cette décision devient exécutoire comme un jugement de cette cour.

1973, c. 43, a. 153 ; 1977, c. 66, a. 10 ; 1983, c. 54, a. 24 ; 1988, c. 29, a. 40 ; 1988, c. 21, a. 66 ; 1990, c. 4, a. 225 ; 1994, c. 40, a. 134 ; 2007, c. 25, a. 1 ; 2008, c. 11, a. 1, a. 113 ; 2017, c. 11, a. 74.

## **SOYEZ À VOTRE AFFAIRE!**

Le syndic

# LE TARTRE, CE N'EST PAS DE LA TARTE !

## Première bouchée :

Vous est-il arrivé d'avoir des patients qui vous demandent : « C'est quoi le blanc sur mes dentiers ? Pourquoi y a-t-il une croûte blanche sur mes prothèses ? Mes autres ne faisaient pas ça ! M'as-tu mis des matériaux plus bon marché ? » Bien souvent, nous leur répondons qu'il s'est formé un dépôt de tartre sur la prothèse. Et eux de répondre : « Quoi ? De la tarte ? ». Je suis certain que vous avez vécu cette expérience au moins une fois dans votre carrière.

Dans cet article, nous examinerons tous les aspects et origines de la fameuse « tarte ». Bonne lecture !

## Deuxième bouchée :

Premièrement, il est facile de confondre « plaque dentaire » et « tartre ». La différence se situe au niveau microbiologique. Nous pouvons parfois observer une situation combinée.

**La plaque dentaire :** c'est un biofilm constitué de plusieurs matériaux envahissant la surface des dents ou des prothèses. C'est une forme de colonie dont les membres s'entraident pour survivre. La plaque, constituée de milliards de bactéries, est donc vivante. Chaque bactérie de cette communauté a un rôle spécifique. La plupart des maladies de gencives sont causées par cette fameuse armée appelée plaque. Les mauvaises bactéries contenues dans cette dernière vont se déplacer sous la gencive comme des commandos et provoquer des dégâts importants. À la suite de leurs premiers attentats, ces mercenaires peuvent poursuivre leur route jusque dans la circulation sanguine et causer des problèmes à d'autres organes comme le cœur, le foie et les reins. Un outil de prévention simple et connu de tous et toutes est l'hygiène par le brossage des dents, de la langue, des gencives, du palais et des prothèses.

**Le tartre :** la plaque, étant composée de milliards de bactéries, produit des déchets qui au contact de la salive se solidifient. Ce processus de minéralisation, entraînant la mort des bactéries, forme une sorte de pierre communément appelée : tartre. Cette pierre peut favoriser la prolifération de la plaque, car les bactéries ont alors une surface rugueuse sur laquelle s'accrocher. L'image pourrait ressembler à celle des coquillages qui se développent sur un rocher dans la mer, ou à celle des moules qui prolifèrent sur un quai vétuste.

Lorsqu'il s'accumule, le tartre devient une source d'irritation et d'inflammation pour la gencive. Dans le cas des porteurs de prothèses, on



Louis Pelletier, d.d.

retrouve ces incon vénients au niveau de joues, de la langue et du plancher de la bouche. Le tartre sur une prothèse peut irriter la muqueuse au point de faire croire au patient qu'il nécessite un ajustement et de vous mentionner au passage : « je n'ai jamais eu ça avec mes autres prothèses ! ». Un bon repolissage suffit généralement à régler cet incon vénient qui est souvent faussement perçu par le patient comme étant un vice de fabrication.

**Le tartre noir :** les taches noires sur les dents ou sur les prothèses apparaissent lorsque la plaque dentaire n'est pas complètement éliminée et s'installe durablement. Les minéraux contenus dans la salive la transforment alors en tartre solide. On retrouve cette pigmentation chez les fumeurs, les buveurs de café, de thé, de certains vins ou jus, etc.

Chez les porteurs de prothèses dentaires, il ne faut pas confondre tartre noir et fermentation de bactéries. Chez les porteurs de prothèses, nous remarquons parfois une ligne noire entre la dent prothétique et l'acrylique rose. C'est l'effet d'une infiltration de salive dont les bactéries qu'elle contient fermentent entre la dent et l'acrylique. Avec les années, les résines acryliques se dessèchent et se contractent dans le temps permettant cette infiltration de salive. Parfois, dans certains cas, lors des procédures de laboratoire, les matériaux ne sont pas liés de façon étanche. Le temps fait alors son œuvre.

## Troisième bouchée :

### De quoi est composée cette fameuse plaque dentaire ?

La plaque dentaire est un biofilm surtout composé de streptococcus mutans, streptococcus sobrinus, streptococcus sanguinis et de lactobacillus, parfois accompagné de candida albicans.

**Le biofilm :** est une colonie multicellulaire vivant en communauté symbiotique de microorganismes (bactéries, micro-champignons, micro-algues, protozoaires), qui adhèrent entre eux et à une surface et marquée par la sécrétion d'une matière adhésive et protectrice. Il se forme généralement en milieu aqueux.

Le premier savant à observer le biofilm de la plaque dentaire est Antoni Van Leeuwenhoek en 1683.



Un des éléments qui compose le biofilm est le **streptococcus mutans**, bactérie coccidétique gram positif. Autrement dit, sphérique et colorée. Elle fait partie de la flore commensale de la cavité buccale qui est un ensemble complexe de bactéries et de protozoaires. Les protozoaires sont de petits organismes de moins d'un millimètre de grosseur et pouvant vivre en colonie. Les protozoaires vivent dans l'eau, les sols humides, les muqueuses, les poumons et l'intestin. Ils sont responsables de nombreuses maladies tels le paludisme et la dysenterie.

La flore commensale (bactéries qui mangent à la même table sans se nuire les unes les autres) est présente dès la naissance et se régénère rapidement. Elle joue un rôle majeur dans le processus de digestion et les équilibres de pH, du biofilm et de la synthèse des vitamines. Elle joue également un rôle prépondérant dans le contrôle des infections et sur le système immunitaire.

En 1924, le Dr Kilian Clarke identifie le streptococcus mutans comme responsable de la carie dentaire.

Sauf que depuis 2005, les études prouvent que l'apparition des caries dentaires ne sont pas nécessairement dues au streptococcus mutans, mais plutôt au régime alimentaire où le saccharose engendre une acidité formant un biofilm qui fragilise l'émail dentaire, entraînant une virulence des streptococcus mutans. Ces derniers transforment le sucre en acide lactique, attaquant ainsi l'émail des dents.

L'autre composante du biofilm de la plaque dentaire, le **streptococcus sobrinus**, est très pathogène. De concert avec le streptococcus mutans, cette bactérie anaérobie découverte par Louis Pasteur en 1887, est considérée comme un accélérateur de la carie dentaire. La croissance rapide du streptococcus sobrinus se produit à partir du biofilm créé par la plaque dentaire et le sucre dont il se nourrit. Le déchet fortement acide qui en résulte est hautement cariogène.

Les caries et les périodontites sont les deux maladies buccales les plus courantes. Elles résultent d'une dysfonction de la flore buccale. La cavité buccale contient plusieurs bactéries commensales qui protègent contre les bactéries pathogènes. Une des bactéries commensales qu'il

ne faut pas négliger, très présente dans le biofilm et qui peut devenir fortement pathogène est le streptococcus sanguinis. C'est une des bactéries responsables des endocardites.

Comme la cavité buccale est la porte d'entrée du corps humain, les communautés microbiennes présentes peuvent être influencées par de nombreuses conditions environnementales. Lorsque l'équilibre de la flore buccale est dérangé, certaines maladies apparaissent, telles la carie et la périodontite. Ces pathologies intraitées peuvent conduire à d'autres maladies plus sérieuses comme des abcès dentaires, la destruction de l'os, des infections sanguines et même la mort.

Le streptococcus sanguinis est fortement présent dans le biofilm et favorise la formation de la plaque dentaire surtout au niveau des incisives inférieures et des molaires supérieures. On constatera le même phénomène chez les porteurs de prothèses dentaires. Cette plaque se forme également au niveau des implants dentaires. Son développement rapide peut dégénérer en périodontite ou en périimplantite selon le cas.

Lorsqu'on parle de plaque et de tartre, on ne peut oublier d'y inclure l'halitose. C'est un mot qui nous vient du latin et du grec, « halitus » et « osis », signifiant « troubles de l'haleine ». L'halitose augmente avec l'âge et concerne plus les hommes que les femmes. La cause la plus fréquente est une mauvaise hygiène dentaire (85 % des cas). Les caries et les infections de la bouche peuvent également être la cause d'une haleine putride. Comme la bouche contient un énorme bassin de bactéries anaérobies, elles se nourrissent essentiellement de protéines en l'absence de l'air. Ces bactéries vont alors excréter des déchets sulfurés ayant une forte odeur.

Finalement, notre dernier élément composant la plaque dentaire est le **lactobacille**. Les lactobacilles sont présents dans les milieux riches contenant des substrats glucidiques tels que les muqueuses intestinales, orales et vaginales.

On peut détecter de nombreuses espèces de lactobacilles dans la salive. Elles font également partie de notre flore intestinale et contribuent à





notre équilibre. Les lactobacilles et les autres bactéries intestinales vivent en symbiose avec l'être humain. Elles sont capables de digérer pour nous certains aliments pour que nous puissions les absorber.

Les lactobacilles, en particulier le ***Lactobacillus plantarum*** et le ***Lactobacillus reuteri*** pourraient freiner la croissance des bactéries pathogènes de la gencive et pourraient même améliorer certains symptômes des maladies parodontales. On retrouve ces bactéries bénéfiques dans les probiotiques. La première source de probiotiques se retrouve dans l'alimentation. On les retrouve notamment dans les fromages, le pain au levain, le vin, les produits fermentés, le kéfir et les yaourts.

Une alimentation riche en produits contenant des lactobacilles permettrait donc de limiter les risques de développer une maladie parodontale et de soulager les symptômes des gens atteints. Les probiotiques modulent le pH buccal de façon à freiner la formation de la plaque dentaire et la prolifération des bactéries responsables des maladies parodontales. Pour terminer, les probiotiques renforcent le système immunitaire et contrôlent les troubles gastro-intestinaux.

#### Quatrième bouchée :

##### Biofilm et candidae

Nous retrouvons fréquemment un biofilm fongique sur les prothèses dentaires caractérisées par la présence de ***Candida albicans***, dont on a décrit les effets et les caractéristiques dans un article éducatif précédent. Les biofilm formés par le *Candida albicans* sur les prothèses dentaires sont très résistants aux agents anti-fongiques comme le fluconazole, le mycostatin, l'amphotéricin B et la chlorexidine. La formation du biofilm à base de *Candida albicans* varie d'un individu à l'autre selon la génétique, les habitudes de vie et les conditions de santé.

Comment cette masse gluante et blanchâtre se développe-t-elle si facilement sur les prothèses dentaires ?

Plusieurs études (Université Paris Descartes, faculté de médecine dentaire) ont démontré que le biofilm de *Candida albicans* se développe en 3 phases. Le développement s'effectue progressivement pour la phase initiale entre 0 à 11 heures ; phase intermédiaire, entre 12 et 30 heures et enfin, à maturité, entre 38 et 72 heures.

Initialement, les cellules de *Candida albicans* apparaissent sous forme de levures (**blastospores**) qui adhèrent aux surfaces de méthylmétacrylate. Peu à peu, en quelques heures, des micro-colonies se forment. Après plusieurs heures (+— 11) la communauté de *Candida albicans* apparaît comme une matière visqueuse apparentée aux champignons.

Lors d'un développement intermédiaire, entre 12 et 14 heures, un mince film brumeux recouvre la micro-colonie. Ce film est composé principalement de polysaccharides et se calcifie graduellement. Durant la phase finale de maturité, la masse extra cellulaire s'accroît avec le temps

d'incubation, jusqu'à ce que le *Candida albicans* soit encastré dans cette matière, constituant un biofilm dont les déchets formeront, avec le temps, du tartre pratiquement indélogeable.

Certains traitements médicamenteux réduisent le flot salivaire et rendent la bouche plus sèche et la plaque plus collante. Cette situation est plus fréquente chez les personnes ayant un traitement pour le diabète ou pour le stress. Les personnes ayant un système immunitaire faible sont plus exposées à la formation de tartre. Le manque de dextérité manuelle, aussi banal que cela puisse paraître, peut également contribuer à la formation de tartre.

#### Dernière bouchée :

Comme vous avez pu le constater en lisant cet article, nous pouvons contrôler la formation de plaque dentaire et de tartre en adoptant des mesures d'hygiène élémentaires pour chaque situation, mais nous ne pouvons pas l'empêcher. Nous nous rendons donc à l'évidence que le tartre, ce n'est pas de la tarte.

#### Références :

1. Darty M, L., Walsh M.M., Dental hygiene theory and practice. 2010
2. Ten Cate JM, biofilms, a new approach to the microbiology of dental plaque. *Odontology*. 2006, sep, 94 (1) : 1-4
3. Jin Y, Yip H K, supragingival calculus: formation and control. *Crit res oral Biol med*. 2002; 13 (51 : 425-41)
4. Kilian Clarke, "The bacterial factors in the aetiology of dental carries", *british journal of experimental pathology vol. 5*, n3, juin 1924, p 141-147
5. Guillaume G. Nicolas, Marc L. Lavoie, « streptococcus mutans et les streptocoques buccaux dans la plaque dentaire », *revue canadienne de microbiologie*, 2011, 57 (1) : 1-20, 10,113 9/m10-095
6. François Pebret, maladies infectieuses, institut de formation en soins infirmiers et professions paramédicales, Éditions heures de France, 2003, p.208
7. De Goet JJ, Van Dalen PJ, Appelmeek BJ, De Graaf J, « Identification of streptococcus sobrinus situ monoclonal antibodies » *J clin. Microbial*, 1987; 25 : 2285-2288
8. Kohler B, Bershel D, Olsson S, "acid production by human strains of streptococcus mutans and streptococcus sobrinus", *Caries rev*. 1995; 29 : 402-406
9. Adolph M, D'Arnaud C, Thomas F, et al, « oral health in relation to all-cause mortality » : thé IPC cohort study *sci. Rep*. 2017; 7: 44,604
10. Flemming H-C, Wingerly J. "The biofilm matrix" *nat. Rev. Microbiol*. 2010 ; 8 (9) : 622-623
11. Laleman I, Yilmay E, Ozcelik O, Haytas C, Pauwells M, Herrero ER, et al. « l'effet d'un streptocoque contenant le probiotique dans la thérapie parodontale » : un essai contrôlé randomisé. *J. Clin. Parodontol*. 2015 ; 42 : 1032-1
12. Austin J. W. And Bergeron G. "Development of bacterial biofilms in dairy processing lines. *J. Dairy res*. 621995509-519

#### \*Rendez vous sur le Portail de l'Ordre

<https://odq.connexence.com/holo/authentication> pour remplir le questionnaire et effectuer le paiement de 20\$ en ligne afin d'obtenir vos UFC.

**CIREB-BIO**  
**Laboratoire de surveillance microbiologique des stériliseurs**

**Formulaire d'adhésion**  
**CIREB-BIO**



La stérilisation des instruments dentaires est une étape clé dans un programme de contrôle dans la transmission des infections. L'identification des systèmes de stérilisation non fonctionnels est une mesure obligatoire en vue de limiter les risques de contamination croisée.

C'est pourquoi le CIREB s'associe avec le laboratoire de Microbiologie et bactériologie du CEM afin d'offrir aux denturologistes et autres professionnels de la santé, un service de vérification de leurs stériliseurs.

Le laboratoire de Microbiologie possède une solide réputation dans le domaine puisqu'il vérifie l'efficacité de l'asepsie pour les denturologistes du Québec depuis plus de quinze ans.

Nous vous invitons donc à vous joindre à nous et à vous associer à un service professionnel simple, afin de protéger et sécuriser vos patients contre le risque de transmission d'infection.

- Vérification mensuelle des stériliseurs (type : chimique et humide).
- Émission d'un certificat pour chaque contrôle.
- Assistance et « re-vérification » gratuite d'un test positif.
- Suivi du processus par courrier électronique.
- Possibilité de recevoir le certificat par courrier électronique.

Inscription et paiement en ligne à l'adresse suivante : <http://cired.cegepmontpetit.ca/>

**Faire parvenir le formulaire d'adhésion**

**CIREB-BIO**  
 945 chemin de Chambly,  
 Longueuil (QC) J4H 3M6  
 Casier : 203

**Aussi disponible sur notre site Web**  
<http://cired.cegepmontpetit.ca/>

**Pour nous rejoindre**  
**Patrice Deschamps d.d**  
 Tél : (450) 679-2631 # 2893  
 Fax : (450)463-6550

[patrice.deschamps@cegepmontpetit.ca](mailto:patrice.deschamps@cegepmontpetit.ca)

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Suite \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Responsable à contacter \_\_\_\_\_

Téléphone ( ) \_\_\_\_\_ Fax ( ) \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Visa <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/>
No. carte : _____ exp. : ____/____
Signature du denturologiste : _____

**S.V.P. veuillez indiquer pour chaque appareil :**

Type et nom du fabricant	No. de série	Date d'achat
①		
②		
③		
④		

**Choisir l'option désirée :**

Nombre de stériliseurs	Coût annuel	TPS	TVQ	Total
1 <input type="checkbox"/> 12 contrôles/sté	208.74\$	10.44\$	20.82\$	<b>240\$</b>
2 <input type="checkbox"/> 12 contrôles/sté.	313.11\$	15.66\$	31.23\$	<b>360\$</b>
3 <input type="checkbox"/> 12 contrôles/sté.	413.13\$	20.66\$	41.21\$	<b>475\$</b>
4 <input type="checkbox"/> 12 contrôles/sté.	508.81\$	25.44\$	50.75\$	<b>585\$</b>
<b>Libeller le chèque au nom du CIREB</b>		Montant à payer		\$

## Programme des contrôles microbiologiques pour stérilisateur



**Afficher ce registre près de votre stérilisateur**



*Registre des contrôles microbiologiques / par stérilisateur*



**Veillez conserver tous vos certificats**



Informations - Valide pour un stérilisateur			
<i>Nom du denturologiste:</i>	<i>Nom du responsable de la stérilisation :</i>		
	<i>Nombre de contrôle</i> <input type="checkbox"/> 12		
<i>Date de début du ou des contrôles microbiologiques:</i>	<i>Type de stérilisateur:</i>		<i>No. de série:</i>
	<i>Chaleur humide</i> <input type="checkbox"/>		
	<i>Vapeur chimique</i> <input type="checkbox"/>		
Test	No du test	Date de l'envoi	Résultat du test
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
➤ 12			
➤ <b>Veillez renouveler votre abonnement au CIRED-BIO</b>			
Pour toute information supplémentaire			
Patrice Deschamps, d.d. (450) 679-2631, poste : # 2893 patrice.deschamps@cegepmontpetit.ca Site du formulaire d'inscription : <a href="http://cired.cegepmontpetit.ca/">http://cired.cegepmontpetit.ca/</a>			CIRED-BIO 945 chemin de Chambly, Longueuil (Qué) J4H 3M6 Casier : 203

# LES PROTHÈSES SUPRADENTAIRES, PARTIE 1

Il existe plusieurs différents systèmes d'ancrage offerts pour les prothèses supradentaires implanto-portées, comme des couronnes doubles, des localisateurs, des fixations à bille et des barres. Parmi ces choix, une stabilité et un confort supérieurs sont rapportés par les patients qui portent des prothèses supradentaires supportées par des barres, soit le type de prothèses qui sera présenté dans cet article.



Björn Maier, MDT

La patiente, près de la force de l'âge, quand je lui ai demandé, désirait avoir une apparence jeune en raison de son âge, une fois sa réhabilitation complétée. Afin d'atteindre ce but, les dents et les gencives prothétiques devaient être fabriquées sur mesure avec une couleur appropriée à son âge. La superstructure supportée par une barre a été fabriquée à l'aide d'un fraisage soustractif de CAO/FAO et un ajustement exempt de tension a été réalisé. L'armature complète en métal des prothèses a été fabriquée à l'aide d'une technologie additionnelle, puis incorporée dans les prothèses complètes (Fig. 1).

## Introduction

Les prothèses implant-portées représentent le nouveau standard en matière de soin pour une mandibule édentée. L'ancrage d'une prothèse supportée par une barre fabriquée de façon traditionnelle par un technicien dentaire présente plusieurs inconvénients, dont la distorsion de la superstructure en métal, qui s'avère un problème récurrent. Le rétrécissement ou l'expansion qui se produit durant l'inclusion, le moulage et le brasage des superstructures supportées par

des barres traditionnelles se soldent souvent par un ajustement non passif avec ses implants, ce qui procure un test Sheffield négatif (une vis à travers la barre dans l'implant ostéo-intégré le plus distal, ensuite, une radiographie confirme l'appui complet de la superstructure sur le reste des implants ostéo-intégrés).

La fabrication de la superstructure supportée par une barre à l'aide des processus de CAO/FAO est nouvelle et représente une innovation plus précise en technologie dentaire contrairement à la fabrication traditionnelle. Un modèle virtuel en cire numérique est utilisé pour déterminer les paramètres des barres afin qu'il soit entièrement intégré dans les prothèses. Le logiciel de CAO peut être utilisé pour inclure les caractéristiques de rétention incorporées dans la barre lors de la fabrication. La barre fraisée a été réalisée avec une clé en titane homogène, qui offre des propriétés physiques idéales. Le contenu (métal non précieux, etc.) et le modèle de la barre fraisée sont sélectionnés. Il est important de savoir que les prothèses supradentaires supportées par des barres de la patiente peuvent éventuellement être converties en prothèses hybrides vissées, au besoin.



Fig. 1 — Prothèses supradentaires prothétiques



Fig. 2 — Porte-empreintes individuels



Figs. 3 et 4 — Des bâtonnets de composé Kerr ont été utilisés pour mouler les porte-empreintes individuels dans la bouche de la patiente



Figs. 5 et 6 — Les bords en cire fabriqués

### Barre en titane

Les barres confectionnées en titane offrent plus de résistance que les barres en métal non précieux puisqu'elles sont fraisées plus efficacement, utilisant des vitesses de coupe supérieures, sans générer de chaleur. Un autre avantage d'une barre en titane est qu'elle est biocompatible, car elle réduit la corrosion galvanique qui se produit souvent avec une barre coulée en alliage de métal notable.

### Présentation de la patiente et de ses attentes

La patiente s'est présentée dans notre cabinet avec une prothèse maxillaire complète et une prothèse supradentaire mandibulaire. Elle estimait que l'apparence de ses prothèses était insatisfaisante, avec une capacité masticatoire insuffisante. Ses deux dents restantes, la 32 et la 33, soit des piliers pour sa prothèse mandibulaire, ont été jugées déficientes, puis subséquemment extraites. Une fois toutes les

options de traitement expliquées, la patiente a décidé d'opter pour une rétention et une stabilité considérablement supérieures, qui devaient inclure quatre implants intraforaminaux dans la mandibule retenue par une prothèse supradentaire supportée par une barre. Si la prothèse maxillaire complète offrait un ajustement sûr, elle souhaitait néanmoins avoir de nouvelles prothèses maxillaire et mandibulaire afin d'améliorer sa situation esthétique, actuellement insatisfaisante. La conception des prothèses et le processus de traitement (incluant chez le dentiste et en laboratoire) ont été soulignés, discutés et planifiés avec la patiente. Comme mentionné précédemment, elle souhaitait avoir un esthétisme de qualité supérieure, naturel, plus jeune et mieux adapté à son âge.

### Ordre de traitement

- Extraction des dents 32 et 33 déficientes
- Un guide radiographique est converti en guide chirurgical, puis quatre implants intraforaminaux sont placés (étape 1 de l'intervention chirurgicale)



Fig. 7 — Le bord en cire mandibulaire est réaligné et ajusté par-dessus les piliers de guérison

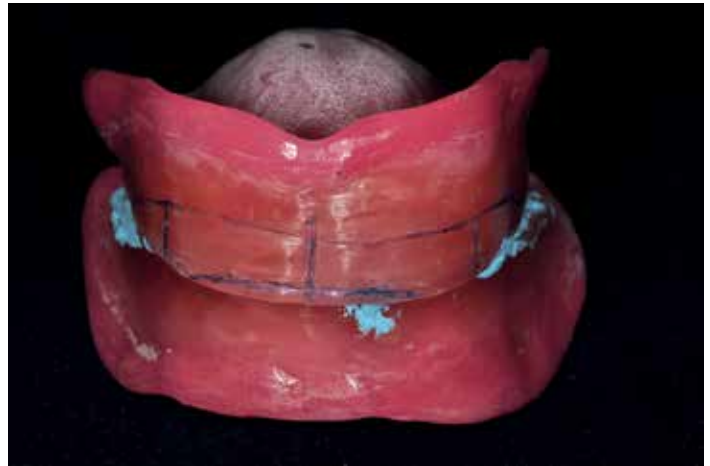


Fig. 8 — Les bords en cire marqués et l'occlusion enregistrée

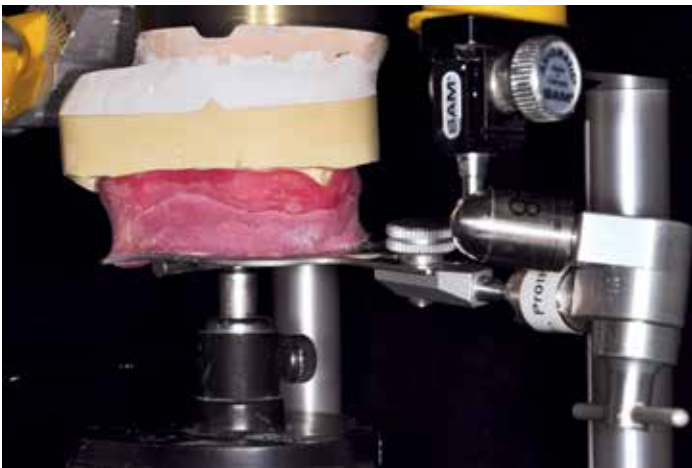


Fig. 9 — Le transfert de l'arc facial sur le modèle supérieur à un articulateur à l'aide d'un axe charnière arbitraire

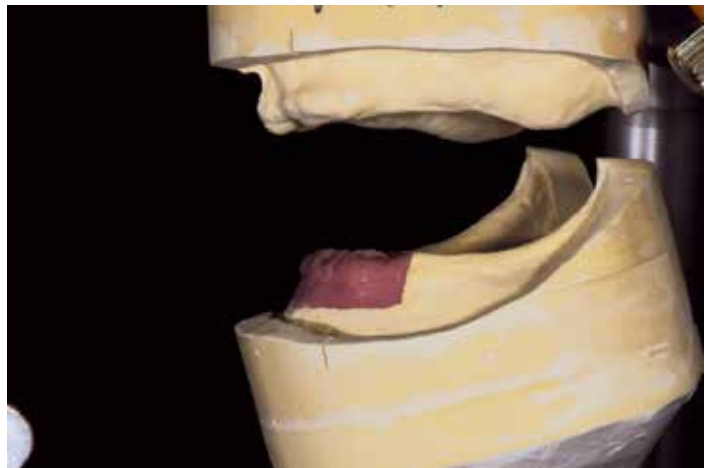


Fig. 10 — La relation intercrête une fois l'articulateur monté sur les modèles

- Exposition des implants après la phase de guérison et la guérison de piliers placés (étape 2 de l'intervention chirurgicale)
- Trois mois plus tard, des empreintes maxillaire et mandibulaire en alginate ont été prises avec un porte-empreintes de série, un porte-empreintes perforé, puis des porte-empreintes individuels ont été créés (Fig. 2)
- Empreinte prise avec le porte-empreintes perforé
- Création des modèles maîtres
- Production des bords en cire
- Enregistrement de la relation occlusale
- Sélection de la forme, de la couleur et de la taille des dents
- Modèle en cire
- Premier essai du modèle en cire
- Production de la barre et du boîtier métallique insérés dans la prothèse
- Insertion de la barre

- Deuxième essai du modèle en cire
- Traitement et personnalisation des prothèses
- Insertion des prothèses finales

### Prise d'empreintes et fabrication des modèles finaux

Après l'étape 1 et l'étape 2 de l'intervention chirurgicale, des piliers de guérison sont placés, puis des empreintes préliminaires sont prises, tandis que les porte-empreintes individuels sont confectionnés à l'aide des modèles préliminaires. Une empreinte au niveau de l'implant a été réalisée avec un porte-empreintes perforé avec des coiffes d'empreintes connectées. Les porte-empreintes individuels ont été moulés avec un composé Kerr dans la bouche de la patiente pour reproduire ses mouvements tissulaires (Figs. 3 et 4). Les quatre coiffes d'empreintes ont été vissées, puis connectées à l'aide d'un fil dentaire et d'une résine Duralay Pattern pour réduire la distorsion de la position des coiffes après



AMERICAN TOOTH INDUSTRIES



# DYMON-HUE<sup>®</sup> V HPT

ANTERIEUR 1x6

**6.54\$\***

\*net a 200 + 40

POSTERIEUR 1x8



**Offre sur quantités**

**20 plus 2 Gratuites\***

**100 plus 15 Gratuites**

**200 plus 40 Gratuites**

\*au prix détail 7.85\$!

**Justi!** Qualité, durabilité & prix, les meilleurs dans au monde! Plusieurs universités utilise Justi comme base de testes. Reconnues pour vos dents "maison" "Premium".  
Qualité supérieure a bon prix! **Deux comptoirs: Oshawa et Montréal!**

*\*Guide de couleurs!*



*\* Mentionnez  
cette annonce!*

[www.OrthoFlex.ca](http://www.OrthoFlex.ca)

| [info@OrthoFlex.ca](mailto:info@OrthoFlex.ca)

| 1-866-667-0668

356 Dean avenue #100, Oshawa, ON, L1H 3E2

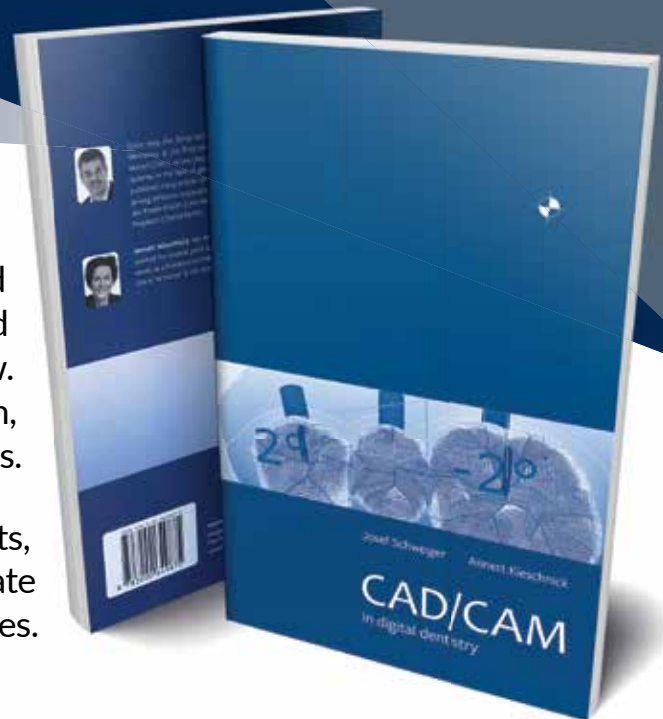


## *A Must Read Book for Denturists!*

### **CAD / CAM in digital dentistry**

the publication of the book "CAD/CAM in digital dentistry" fills a gap in the dental literature. The enormous speed of development in digital dentistry requires profound knowledge in the various areas of the of the digital workflow. The book provides a thread that runs from data acquisition, data processing to output using digital production techniques.

The target group includes dental technicians dentists, denturists as well as students and participants in postgraduate continuing education courses.



Softcover, 188 pages (ISBN 978-3-932599-40-8)

by Josef Schweiger and Annett Kieschnick

35-145 Royal Crest Court, Markham, ON Canada L3R 9Z4

T: 905. 489.1970 F: 905. 489.1971 or order online at [www.spectrumdialogue.com](http://www.spectrumdialogue.com)

Cost

**CA\$69**

GST + S&H



Fig. 11 — Les bords en cire positionnés sur les modèles montés



Fig. 12 — Cartographie osseuse sur le modèle maxillaire

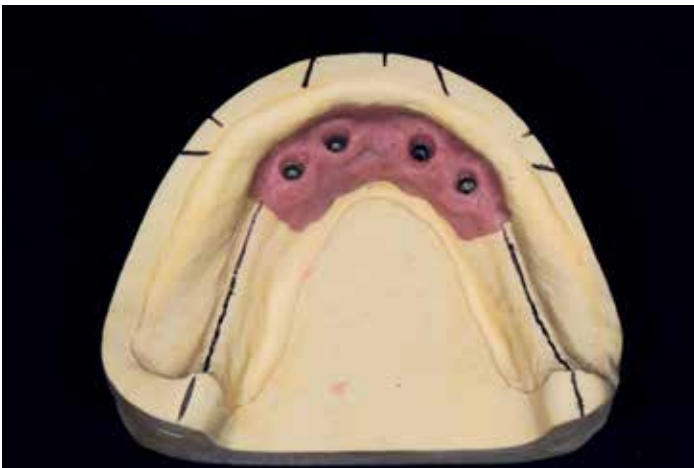


Fig. 13 — Cartographie osseuse sur le modèle mandibulaire avec les lignes dessinées



Fig. 14 — Cartographie osseuse sur le modèle maxillaire avec les lignes dessinées



Fig. 15 — Ensemble du maxillaire central et des incisives latérales



Figs. 16 et 17 — Vues droite et gauche de l'agencement des dents maxillaires

le retrait. Pour contrecarrer l'expansion lors du durcissement de la résine Duralay Pattern après la polymérisation, un gabarit de vérification a été confectionné, finement coupé, puis reconnecté avec un composite liquide (la résine Duralay Pattern pourrait aussi être utilisée pour le reconnecter de nouveau). Cette approche garantit des empreintes d'une précision optimale. Un modèle en tissu mou a été réalisé, encerclant les implants mandibulaires.

### Enregistrements de la relation occlusale avec les bords en cire

Le bord mandibulaire en cire a été évidé, puis réaligné pour s'ajuster aux piliers de guérison afin d'obtenir une situation stable (Figs. 5 à 8). Le but de la détermination de la relation occlusale est de transférer la position du maxillaire en relation avec la base crânienne à un articulateur

# SDA

## Spectrum Denturist Academy 2023

4

### SDA Seminar Days

Mar 4 | Apr 15 | May 6 | Sep 9

(Virtual)

(In Person)



4

### Toronto Implant Academy Seminars (TIA)

Choose 4 days (8 lectures) out of 10 seminar days - 20 lectures

8 VIRTUAL + 2 IN PERSON

=

### Enhanced Knowledge Base

Option 1: **SDA Annual Membership**

4 SDA seminars – \$499<sup>+HST</sup>

Option 2: **SDA Membership Plus**

4 SDA seminars & 4 TIA - \$799<sup>+HST</sup>

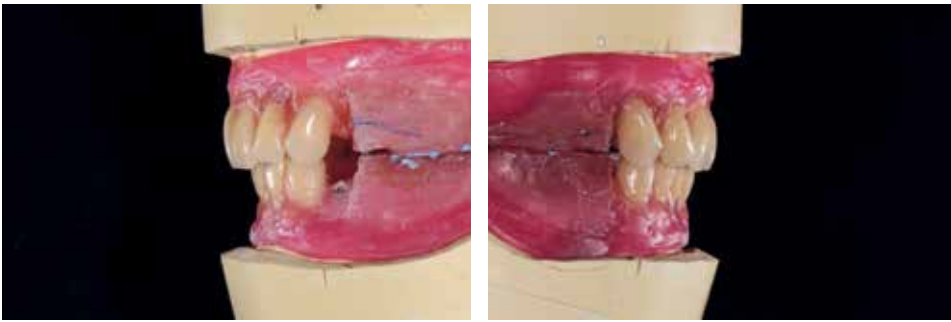
Option 3: **SDA Annual Membership**

4 SDA seminars & 16 TIA – \$1100<sup>+HST</sup>

Explore the benefits of membership at  
[www.palmerimediagroup.com](http://www.palmerimediagroup.com)

events@palmeripublishing.com  
seminars@palmeripublishing.com  
905.489.1970 ext 206/207  
Toll Free 1.866.581.8949

**PMG**  
Palmeri Media Group



Figs. 18 et 19 — Vues droite et gauche des agencements des dents maxillaires et mandibulaires



Fig. 20 — Vue frontale des agencements des dents maxillaires et mandibulaires



Fig. 21 — Un indice en silicone a été réalisé une fois les dents antérieures maxillaires durcies

et de placer les angulations condyliennes pour l'articulateur (Figs. 9 à 11). La dimension verticale est déterminée à deux reprises : en position de repos et en occlusion, à l'aide de mesures faciales. La position du bord incisif, la ligne médiane, la position de la canine, la ligne de sourire et la visibilité des dents antérieures en position de repos ont toutes été marquées sur les bords en cire du maxillaire et du mandibulaire.

### Premier essai du modèle en cire

Cette étape est réalisée dans le but d'établir les paramètres de l'armature de la barre, d'évaluer, puis de corriger l'esthétisme et l'occlusion. Le modèle en cire, qui était déjà conforme pour s'ajuster aux piliers de guérison, est essayé intraoralement.



Figs. 22 et 23 — Le modèle en cire final démontre les attachements musculaires en détail

### Forme des dents

La sélection de la forme des dents était basée sur les classifications des types de dents Kretschmer (hautes/minces, robustes et arrondies). La forme des dents implique une apparence naturelle adaptée à l'âge, qui permet de créer des papilles harmonieuses pour prévenir la

prolifération bactérienne. Des dents prothétiques anti-abrasion ont été sélectionnées pour résister aux forces masticatoires qui se produisent avec des prothèses implanto-portées sur implants (contrairement aux forces masticatoires réduites qui se produisent avec des prothèses traditionnelles supportées par des tissus).



Fig. 24 — Vue occlusale de l'agencement en cire supérieur

### Analyse du modèle

Une analyse de mesure basée sur le modèle (cartographie osseuse) de la relation osseuse des deux arcades a été réalisée de façon linéaire pour confirmer la position des dents, assurant ainsi la stabilité positionnelle des prothèses (Figs. 12 à 14).



Fig. 25 et 26 — En raison des relations spatiales minimales, les prothèses ont été complétées jusqu'aux sixièmes dents

### Dents antérieures

Les dents antérieures ont été disposées conformément à la forme de la cire sur le côté buccal du bord en cire du maxillaire. Une fois l'agencement effectué, un indice en silicone est réalisé pour enregistrer sa position à titre de référence (Figs. 15 à 21).

### Dents postérieures

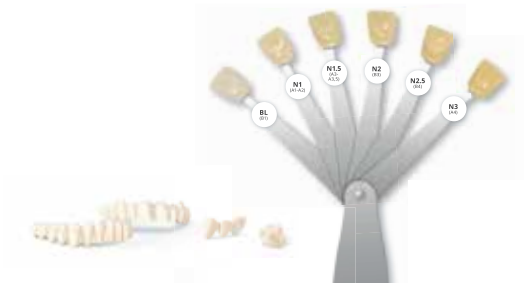
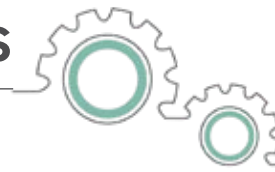
Comme mentionné préalablement, les dents postérieures ont été disposées conformément à l'analyse du modèle (cartographie osseuse), incorporant la forme des corridors buccaux déjà établis. L'agencement en cire final doit avoir suffisamment de volume sur le plan lingual pour contenir la superstructure en métal, mais en même temps, il ne doit pas être trop encombrant pour permettre à la patiente de parler efficacement.

### Architecture gingivale

Le modèle en cire inclut des papilles d'apparence jeune, une architecture gingivale esthétique et une reproduction précise de tous les attachements musculaires possibles (Figs. 22 et 26). Note : please verify the relevant image captions, as there is no Figure 26.

### Premier essai du modèle en cire

Parties intégrantes du premier essai du modèle en cire, le surplomb incisif et le chevauchement sont évalués pour en assurer l'exactitude en demandant à la patiente de prononcer des mots phonétiques, après quoi, les dents et les papilles ont été ajustées adéquatement.



## NextDent C&B MFH

Suggestions de teintes



Résine d'impression 3D hybride microchargée pour la fabrication de prothèses temporaires, de couronnes et de ponts, et utilisable pour des dents prothétiques



## R5. La référence absolue pour les laboratoires et les cabinets dentaires.

Avec le R5 – un nouvel appareil à la fine pointe à l'intention des laboratoires dentaires –, vhf a développé un appareil de fraissage et de meulage hautement automatisé qui propose des approches révolutionnaires aux laboratoires, jumelées à un échangeur d'ébauches à 10 replis pour un usinage humide et à sec. Laissant une empreinte minimale, il combine la plus grande précision avec une stabilité maximale et peut traiter tous les types de matériaux.

89 999 \$ ou  
offert en location à partir de 1735 \$ par mois (location de 5 ans)



## Imprescan et Imprescan Monophasé

### Polyvinylsiloxane (VPS) pour impression, scannable



- Polyvinylsiloxane (PVS) pour impression, allie la méthode traditionnelle d'impression Xet les avantages de la technologie digitale
- Scannable
- Très grande précision des images numériques obtenues
- Super hydrophile
- Excellente stabilité dimensionnelle
- Grande résistance à la déformation
- Viscosité (Dureté Shore A)
  - \* Élevée (75) : couleur bleu
  - \* Régulière (55) : couleur turquoise
  - \* Légère (50) : couleur jaune
- Prise régulière:
  - \* Temps de travail : 2 min
  - \* Temps de prise : 2 min 30 sec
  - \* Temps total : 4 min 30 sec
- Prise rapide
  - \* Temps de travail : 1 min
  - \* Temps de prise : 2 min
  - \* Temps total : 3 min
- Disponible aussi en version monophasé
  - \* Dureté Shore A : 60
  - \* Couleur : mauve
- 1 cartouche de 50 ml + 3 embouts T-style / boîte

Disponible en exclusivité chez DenPlus. Pour plus d'information, contactez le service à la clientèle de DenPlus au 1-888-344-4424 ou allez directement au [www.denplus.com](http://www.denplus.com).

UNE  
**SOLUTION  
D'IMPRESSION  
3D**

pour répondre à vos besoins

 **HENRY SCHEIN**®   
SOLUTIONS POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ



Contactez votre représentant Henry Schein Canada pour en savoir plus  
**1.800.668.5558**

# Plus qu'une prothèse

## La fascination des dents prothétiques

Apprenez-en plus  
et demandez  
un échantillon  
GRATUIT!



- Des produits éprouvés
- Un système coordonné
- Un flux de travail interdisciplinaire
- Pour un sourire sans souci

[fascinationprosthetics.ivoclar.com](https://fascinationprosthetics.ivoclar.com)  
**Faire sourire les gens**

**ivoclar**